

Compte-rendu CONSEIL DE QUARTIER DE MONDETOUR 12 octobre 2017

Vingtaine d'habitants présents

Elus : Yann OMBRELLO (Conseillère municipale déléguée au Conseil de quartier de Mondétour),

Personnel administratif : Stéphane COLOMBELLI (Directeur général des services), Mathilde GOURRAUD (cheffe de mission médiation citoyenne et relations extérieures)

Nota : En bleu, réponses ou éléments d'information rajoutés a posteriori du Conseil.

1. Blocage de la voie d'accès aux Ulis : la Ville d'Orsay n'ouvrira pas les rues.

L'ouverture des voies pour permettre la circulation automobile entre les Ulis et Orsay est souhaitée par la mairie des Ulis. La Ville d'Orsay s'étant toujours prononcée contre la transformation d'une zone résidentielle en axe de circulation, la Ville des Ulis a décidé de prendre des mesures et de bloquer le passage piétonnier entre les 2 villes au niveau de l'allée Alfred Pohu.

Le Maire d'Orsay a réitéré sa volonté de ne pas ouvrir les voies.

Question : Pourquoi les habitants n'utilisent-ils pas l'accès piétons qui débouche sur la piste cyclable ?

Réponse : Cet accès est moins calme et moins sécurisant. De plus, les végétaux ne facilitent pas la circulation.

Question : Pourquoi Mme Marhuenda a-t-elle pris cette décision ?

Réponse : La fluidification de la circulation est un enjeu important aux Ulis, notamment avec les importantes constructions en cours. Mais une partie au moins des habitants de la « Queue d'Oiseau » aux Ulis sont également opposés à l'ouverture de la circulation automobile.

En réponse à cette situation, le Maire d'Orsay a envoyé un courrier à Madame la Préfète pour lui réaffirmer sa position très clairement.

Remarque : Concernant la circulation et la sécurité, un projet est à l'étude pour mettre Orsay en ville à 30km/h. Il faudrait une vraie mobilisation dans le quartier pour faire d'Orsay une ville cyclable.

2. Citoyenneté : Mieux vivre son quartier

- a) Un quartier plus agréable et plus sûr

Chacun est responsable des végétaux sur son trottoir (qu'ils y poussent ou qu'ils soient déposés par le vent). Cf. Article 3 de l'arrêté municipal salubrité et propreté sur la voie publique

La Mairie cherche la solution, qui sans être miraculeuse, permettrait d'enlever plus efficacement les végétaux sur les trottoirs et la voirie. Mais il est indispensable que les habitants participent à cet effort. En effet, plus on enlève sur les trottoirs, moins il y en a qui atterrissent sur les chaussées et dans les égouts.

Question : Pourquoi les caniveaux ne sont-ils pas mieux entretenus ?

Réponse : La Ville fait de son mieux mais la participation des citoyens n'est pas superflue.

Remarque : Le quartier connaît des problèmes d'accès à internet depuis quelques jours.

Réponse : Des fils ont été sectionnés à certains endroits. Visiblement, c'est un acte de vandalisme. Il faut se rapprocher de son opérateur.

Remarque : La limitation à 30km /h dans le quartier de la raquette n'est pas respecté.

Réponse : Un projet est en cours pour redéfinir la signalétique sur le sujet : mise en place de panneaux spécifiques et aménagements de voirie rue de la Ferme.

Question : Peut-on alerter la Communauté d'agglomération sur la vitesse excessive à laquelle roulent certains chauffeurs de bus ?

Réponse : *Du fait du nombre important de lignes, bus et chauffeurs, la Communauté d'agglomération demande des informations détaillées : plaque d'immatriculation ou à minima numéro de ligne avec jour et horaire de passage.*

Question : Que fait la Police municipale sur les questions de végétaux et de vitesse ?

Réponse : *La Police municipale effectue des opérations de contrôles dans toute la ville, au grès des signalements ou en fonction d'un planning régulier. Elle rappelle régulièrement à l'ordre les habitants ne taillant pas leurs végétaux. Elle peut être sollicitée directement par tout usager ayant repéré des végétaux gênants ou une vitesse excessive sur un axe précis.*

Question : Avec le réaménagement du carrefour de Mondétour, qu'est-il prévu pour les cyclistes ? Où peut-on trouver les plans ?

Réponse : Les questions liées aux circulations douces sont à l'étude.

- b) Ramassage des encombrants à la demande

Cf. Présentation Powerpoint

Actuellement, le service rendu n'est pas optimal mais cela devrait s'améliorer dès que le nouveau prestataire aura été désigné.

Une 1^{ère} modernisation a lieu avec la mise en place d'un ramassage des encombrants à la demande, sur rendez-vous : transport plus écologique et pratique pour le prestataire (pas de circulation à vide, volume connu avec la collecte), ville plus propre (moins de dépôt anarchique hors jour de collecte), ramassage des déchets électroniques et électriques (pas le cas auparavant). Les villes ayant expérimenté le service sont satisfaites. Seul bémol, au niveau des résidences. Mais cela pourra changer avec le temps et une bonne sensibilisation.

3. Echos de quartier

- a) Travaux avenue des Hirondelles

Cf. présentation powerpoint

- b) Chapelle de Mondétour

Cf. présentation powerpoint

Le permis de construire a été refusé car certains éléments n'étaient pas conformes avec le Plan Local d'Urbanisme.

Le projet est retardé mais reste d'actualité.

- c) Noël à Mondétour : c'est reparti pour un tour

Cf. présentation powerpoint

Si des personnes ont des idées d'animations, qu'elles n'hésitent pas à se rapprocher de la Médiation citoyenne (Mathilde Gourraud) au 0160928021 ou par mail mathilde.gourraud@mairie-orsay.fr

4. Remarques et questions diverses

Remarque : Il y a un vrai problème avec la ligne 8 mobicaps du Bois Persan (modification des horaires et suppression de l'abribus).

Réponse : *La demande a été transmise à la Communauté d'agglomération en charge des transports. Voici sa réponse : « La modification de l'offre de la ligne 8, à compter de la rentrée scolaire 2017, n'a touché qu'une seule course, celle de 08h05 au départ de Bois Persan qui a été avancée de 10 minutes par rapport aux années précédentes. Cette modification est un ajustement qui permet de caler au mieux l'arrivée du bus de 08h05, un peu en amont de l'ouverture des portes de l'école de Mondétour, puis avec le passage du train direction Paris en Gare d'Orsay et enfin l'arrivée en amont de l'ouverture des portes du collège Fleming. L'ajustement des horaires de bus est un travail délicat qui répond à des contraintes multiples afin de satisfaire la majorité des clients de la ligne. » Nous n'avons pas eu de réponse pour la suppression de l'abribus pour l'instant.*

Question : Les bus brûlent le feu situé au niveau du magasin Grand Frais et bloquent le passage piétons. Que peut-on faire ?

Réponse : Plus d'information sont nécessaires. Cf. remarque ci-dessous 2. a).

Yann Ombrello termine le conseil de quartier par une annonce de la prochain séance de Ciné- ma différence qui rapproche les personnes porteuses de handicap de la culture par l'organise de séances de cinéma aménagées et encadrées par des bénévoles.

Plus d'information : <http://www.cinemadifference.com/Orsay.html>

D'autres questions ?

Des propositions de sujets à aborder pour les Conseils de quartiers ?

Des propositions d'actions de médiation citoyenne ?

→ RDV sur <http://www.mairie-orsay.fr/vie-citoyenne/mediation-citoyenne.html>

→ Contactez le service : 01 60 92 80 21 / mediation.citoyenne@mairie-orsay.fr
